

Liban**Bank Audi, interface des deals secrets entre les clans Mikati et Salamé**

Najib Mikati est à Monaco, Riad Salamé en prison. Le premier a quitté son poste de premier ministre du Liban en janvier 2025. Le second a été gouverneur de la banque centrale du pays de 1992 à 2023. Comme l'a découvert Intelligence Online, c'est via l'un des principaux établissements bancaires libanais que les deux hommes sont connectés.

Publié le 11/04/2025 à 4h00 GMT • Lecture 6 minutes • Clément Fayol

Aa

Najib Mikati, ex-premier ministre libanais, et Riad Salamé, ancien gouverneur de la Banque du Liban. © J. Saidi/Reuters//L. Marin/Central Bank/AFP//Montage : Indigo Publications 2025

L'un, **Najib Mikati**, est milliardaire et poids lourd de la politique libanaise. L'autre, **Riad Salamé**, est en prison et a régné pendant trois décennies sur la **Banque du Liban** (BDL). En suivant la trace d'opérations de transfert d'actions opérées par des compagnies offshore, *Intelligence Online* lève le voile sur des transactions financières démontrant des connexions entre l'entourage de l'ancien premier ministre, qui a quitté son poste en janvier, et l'ex-gouverneur de la Banque du Liban.

Une piste sinueuse rassemblant des preuves semées au fil des ans, du Liban aux îles Caïmans, en passant par la Suisse et le Liechtenstein. Et qui révèle des montages passés sous les radars de la dizaine de parquets internationaux saisis des affaires Salamé. L'ancien grand argentier libanais est en effet sous le coup de plusieurs enquêtes au Liban et en Europe, notamment pour "*détournement de fonds publics*".

Il faut remonter en 2010 pour pénétrer le mystère des transactions cachées de la **Bank Audi**. À l'époque, le secteur libanais turbine à plein régime autour du gouverneur de la banque centrale du pays, Riad Salamé. Et lorsque la banque d'affaires égyptienne **EFG Hermes**, actionnaire à hauteur de 29,9 % de la Bank Audi, annonce qu'elle veut se séparer de ses parts, le gouverneur vole au secours de l'institution dirigée par **Samir Hanna**, lequel redoute l'arrivée d'un actionnaire hostile.

Or, la réglementation libanaise interdisant à la banque centrale d'avoir des parts dans un établissement privé, hors cas exceptionnels, la transaction est réalisée grâce à un montage subtil. Le 19 janvier 2010, **Middle East Opportunities For Structured Finance Ltd**, une providentielle société immatriculée aux îles Caïmans, achète pour 154 millions de dollars de bons de dettes, ce qui représentait à l'époque 4,94 % du capital de Bank Audi. Interrogée à ce sujet, cette dernière affirme que *"la banque centrale a fourni une petite partie du financement nécessaire pour racheter le soumissionnaire. Tous les fonds de la banque centrale ont ensuite été remboursés intégralement, avec les intérêts"*.

Des années plus tard, en 2021, le procureur suisse, qui lance le premier les hostilités contre Riad Salamé, établit que les 154 millions de dollars dépensés l'ont été sur l'unique signature du gouverneur libanais via un compte qu'il était le seul à contrôler à Genève. C'est donc sur fonds publics que la mystérieuse société caïmanaise s'est retrouvée indirectement actionnaire de la banque, en échange des bons de dettes de la société offshore enregistrés auprès de la **Clearstream Banking Sa Luxembourg** et déposés sur un compte de la banque suisse **Julius Baer**.

Rebonds des bons de dettes

En 2012, ces mêmes bons sont transmis à une autre société offshore aux Caïmans, **Levant Finance**. Dans un document officiel de la Banque du Liban, Bank Audi est présenté comme *"agent"* des sociétés offshore en tant qu'intermédiaire dans cette *"offre publique d'achat"*. Et ce alors qu'il n'existe aucune trace d'un appel d'offres public dans les archives de la Banque du Liban et que Levant Finance n'a jamais été enregistré comme actionnaire de Bank Audi à la suite de cette transaction.

Puis en 2014, les actions de Bank Audi passent à une troisième société des Caïmans, **Levant Finance 2**. Et ce alors que les enquêteurs suisses ont retracé des virements depuis un compte **HSBC** genevois de **Raja Salamé**, frère de Riad Salamé, vers une société à Dubaï portant le même nom : **Levant Capital**. Une société sur laquelle, d'après les enquêteurs français, Raja Salamé aurait une *"procuracion bancaire"*.

Audit de BDO

En 2021, alors que sa gouvernance est remise en cause par la presse, Riad Salamé prend les devants. Il mandate l'auditeur **Antoine Gholam**, patron de la branche libanaise du cabinet international d'audit **BDO**. Dans la foulée, ce dernier justifie une poignée de transactions, dont celle des bons de la société offshore caïmanaise.

L'audit que nous avons consulté prétend que cette transaction a été réalisée dans l'intérêt de la Banque du Liban. Sans pour autant expliquer pourquoi cette dernière n'a jamais été enregistrée comme actionnaire ou investisseur de Bank Audi, pas plus que Levant Finance.

En mai 2024, après son placement en garde à vue par les juges d'instruction, Antoine Gholam a été mis en examen par la justice française, notamment pour *"justification mensongère de l'origine des biens et revenus de Riad Salamé"*. Contacté par l'intermédiaire de son avocat, l'auditeur conteste les faits, sans les commenter.

"Caractéristiques anormales et points qui ne sont pas clairs"

Pour justifier cette dépense de 154 millions de dollars de fonds publics, Riad Salamé assure que les bons, soit en l'espèce des garanties de dettes, ont été rachetés par un acquéreur anonyme et à un prix non révélé. Une revente qui, affirme-t-il, a été réalisée depuis un compte **JP Morgan Chase** vers un compte de la Banque du Liban à la **Federal Reserve Bank of New York**. Omettant de préciser, comme le montrent des documents consultés par *Intelligence Online*, que 150 millions de dollars ont été immédiatement reversés par la Banque du Liban sur un compte libanais de la Bank Audi.

Il faut attendre plusieurs années pour que l'établissement zurichois Julius Baer dénonce finalement l'opération douteuse à l'**Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers** (Finma), l'organe de régulation suisse. Dans son signalement, Julius Baer relève *"des caractéristiques anormales et des points qui ne sont pas clairs"* et que l'opération a été montée de telle sorte qu'elle ne permet pas de traçabilité comptable. La banque précise qu'elle n'avait pas été en mesure de connaître l'identité de l'acheteur ou de vérifier la réalité de l'opération, malgré les questions posées.

Contacté, **Pierre-Olivier Sur**, l'avocat de Riad Salamé, n'a pas souhaité faire de commentaires sur ces aspects. Quant à Bank Audi, son porte-parole affirme que *"Riad Salamé n'a acheté ni contrôlé aucune action de la Bank Audi. Les changements initiaux et ultérieurs des participations dans la banque ont eu lieu à la Bourse de Beyrouth. Ils ont été répercutés dans la structure de l'actionariat de l'établissement bancaire et dans ses rapports annuels."*

C'est dans les méandres des opérations avec la Bank Audi qu'apparaissent des intérêts économiques liés au groupe de Najib Mikati. Alors même qu'il était premier ministre du Liban, plusieurs sociétés du groupe familial du milliardaire gravitaient déjà autour des montages de Riad Salamé.

En 2014, selon les registres d'actionnaires de Bank Audi, deux sociétés du groupe Mikati, **M1 Capital Ltd** et **M1 Investment Ltd**, baissent leurs participations de respectivement 0,23 % et 0,13 %. Tandis que celle de Levant Finance 2 Ltd augmente de 0,36 %. Puis en 2016, Levant Finance 2 perd près de la moitié de sa part, soit 2,22 % du capital de Bank Audi, pendant qu'une autre société des Mikati, **Investment and Business Holding**, augmente d'autant sa participation.

En parallèle, des échanges de fonds ont eu lieu cette même année. C'est ce qu'affirme la demande d'entraide judiciaire rédigée par le parquet du Liechtenstein. La justice du duché n'a pas ouvert d'enquête visant l'ancien premier ministre ou ses proches, mais a relevé plusieurs opérations liées.

Vases communicants

Il y est ainsi fait état d'un contrat du 26 janvier 2016 entre la société suisse **SI 2 SA** de Riad Salamé et le groupe M1 "attribué à **Taha Mikati**" – le frère et associé de Najib Mikati. Un lien qui a donné lieu au paiement de 14 millions de dollars du groupe Mikati sur un compte bancaire suisse de la Bank Audi d'une autre société de Salamé, la panaméenne **Crossland**.

Cette même société, toujours d'après les magistrats, détient 4 millions d'actions anonymes de Bank Audi – des *Global Depositary Receipts* (GDR) – "d'une valeur de 25,28 millions de dollars". Or, d'après le registre des actionnaires de 2014, **MAL Investments One Holding**, la société du clan Mikati qui historiquement détenait des GDR, va céder sa participation pour un montant équivalent.

Interrogé sur ces vases communicants, un porte-parole du groupe Mikati nous a répondu par écrit : "*Certaines entités affiliées ont investi, en 2010, dans des instruments financiers liés au capital de Bank Audi. Toutefois, ces investissements ont été réalisés dans le cadre de transactions à caractère indépendant, respectant les conditions normales du marché, et étaient ouverts à un large éventail d'investisseurs.*"

Clément Fayol

© Copyright Intelligence Online. Reproduction et diffusions interdites (photocopies, intranet, web) sans autorisation écrite - 109602321

Retrouvez cet article dans :

[Renseignement d'affaires](#)

À lire aussi

Liban

L'UE renouvelle sa confiance à sa société de sécurité à Beyrouth, libérée d'une enquête judiciaire

[Renseignement d'affaires](#) | 11.03.2025

France, Liban

Emmanuel Macron attendu vendredi à Beyrouth avec son conseiller diplomatique

[Renseignement d'État](#) | 15.01.2025

Israël, Liban

Guerre au Liban : Paris scrute l'armada de renseignement naval de Tsahal

[Surveillance & interception](#) | 22.10.2024

